Relations professionnelles (430-3XX-ME).

2 — Établir des relations professionnelles (048O).

(1) Communiquer à l'intérieur d'un groupe de travail.

Critères de performance :
- 1.1. Communication verbale efficace et harmonieuse.
- 1.2. Utilisation pertinente du langage non verbal.
- 1.3. Animation efficace de réunions.
- 1.4. Présentation efficace d'exposés oraux.

(2) Interagir avec différents intervenants et intervenantes dans le milieu de travail.

Critères de performance :
- 2.1. Interactions efficaces à l'interne et à l'externe.
- 2.2. Contribution positive aux situations de collaboration.
- 2.3. Influence positive des décisions de groupe.
- 2.4. Recherche de solutions négociées.

(3) Adopter un comportement professionnel.

Critères de performance :
- 3.1. Ouverture personnelle aux principes et aux règles d'éthique.
- 3.2. Application judicieuse du code de conduite en vigueur.
- 3.3. Respect rigoureux des liens hiérarchiques.
- 3.4. Souci constant de la qualité de la communication.

(4) Intervenir dans des situations conflictuelles.

Critères de performance :
- 4.1. Application efficace de méthodes et de techniques de résolution de problèmes.
- 4.2. Recherche objective d'information.